

Joyeuses fêtes de fin d'Année

INFO MUNICIPALE

6



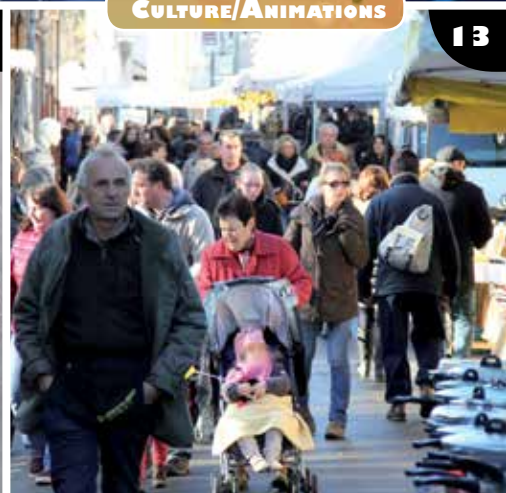
ENFANCE

10



CULTURE/ANIMATIONS

13





Jean-Louis SALAK,
Maire de Mehun-sur-Yèvre,

et le **Conseil municipal**

invitent tous les Mehunois
à se retrouver à l'occasion
des vœux du nouvel an

**au centre socioculturel André Malraux
le vendredi 15 janvier 2016 à 19h.**

INVITATION

Le Mot du Maire



Chères Mehunoises, Chers Mehunois,

La tradition voudrait que je commence cet édito de fin d'année par la joie des retrouvailles familiales, les sourires des enfants émerveillés par les cadeaux de Noël.

Ce serait trop vite oublier les événements tragiques du vendredi 13 novembre, ceux qui ont suivi en France et se poursuivent toujours à l'étranger.

Loin de vouloir en rajouter à l'incompréhension et à la peur qu'ont provoqué ces terribles massacres, il est important de rappeler que notre pays est toujours en état d'alerte, même si le temps qui passe atténue lentement les craintes et les douleurs.

Ainsi, votre municipalité reste constamment en relation avec les services de l'Etat (préfecture, gendarmerie) afin de garantir la sécurité des manifestations municipales et associatives dès lors qu'elles atteignent un nombre important de personnes. Nous avons pu ainsi maintenir notre fête de Saint-André et le Noël des écoles maternelles sous la surveillance de notre police municipale et de la gendarmerie.

Ces contraintes sécuritaires, qui sont toujours d'actualité, et ma responsabilité de maire envers ses concitoyens ne nous ont pas permis d'appeler à un rassemblement citoyen d'hommage aux victimes et de soutien à leurs familles comme nous l'avions prévu.

Cependant, l'appel national à apposer un drapeau tricolore aux fenêtres ainsi que les initiatives individuelles auront permis à chacun de se recueillir et de montrer que la France est toujours debout, même dans les circonstances les plus difficiles. Merci à Murg, notre ville jumelle d'Allemagne pour son soutien chaleureux, porteur d'espoir et de fraternité dans l'épreuve que nous subissons.

De l'espoir, il nous en faut pour aller de l'avant et quoi de mieux que l'élection d'une nouvelle rosière pour nous remettre du baume au cœur. Bienvenue donc à Marine Lopes qui saura, sous le signe du Portugal donner des couleurs et de la gaieté à notre ville.

A l'heure où le gouvernement annonce une nouvelle série de mesures pour ramener l'offre médicale libérale là où elle fait défaut, Mehun-sur-Yèvre a été précurseur dans ce domaine et n'a pas hésité à créer la Maison Pluridisciplinaire de Santé qui a permis de doubler le nombre de professionnels de santé et d'offrir ainsi aux Mehunois un accès à une multitude de soins.

Je vous laisse le soin de découvrir au fil des pages de ce magazine les activités de ce dernier trimestre, de prendre connaissance de celles à venir et je vous donne rendez-vous pour les vœux que je présenterai le 15 janvier prochain.

Bonnes fêtes de fin d'année à vous toutes et à vous tous.

Jean-Louis SALAK

Maire



MEHUNMAG N°57 DECEMBRE 2015

Directrice de la publication : Elisabeth Mathieu

Rédaction : Elisabeth Mathieu, Maryse Courveaulle,
Christophe Ogoudjian

Impression : Concordances - Bourges

Crédits Photos : Mairie de Mehun-sur-Yèvre

Dépôt légal à parution

www.ville-mehun-sur-yevre.fr





■ RECENSEMENT 2016

La prochaine enquête du recensement de la population aura lieu du 21 janvier au 20 février 2016.

Comment ça se passe ?

Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera à votre domicile, muni de sa carte officielle.

Deux possibilités vous sont offertes :

Soit répondre par internet, rendez-vous sur le site :

www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figureront sur la notice d'information que l'agent recenseur vous aura remise lors de son passage. Ensuite, vous n'aurez plus qu'à vous laisser guider.

Soit vous ne pouvez pas répondre en ligne. L'agent recenseur vous remettra alors les questionnaires concernant votre logement et les personnes qui y résident. Remplissez-les lisiblement. Cet agent pourra vous aider si vous le souhaitez.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser 31 tonnes de papier en 2015. On a tous à y gagner !

LES AGENTS RECENSEURS PAR RUES

Hameau de Somme ; rue du Richefort ; chemin du



Buisson à la Pomme ; route de Somme ; chemin rural dit des Sentes de Somme ; chemin des Criats ; rue des Communaux ; rue du Lavoir ; chemin du Lavoir ; rue des Ecoles ; chemin de Vaubut ; rue du Petit Bois ; rue de la Taille ; chemin des Varennes

Evelyn LAROCHE

Avenue du Général de Gaulle ; rue Jean Rostand ; chemin de la Tour des Champs ; allée du Rang des Noyers ; rue du Taillant Droit ; rue de Thinay ; lotissement des Jardins de Barmont ; route de Montcorneau ; place de Barmont



Sentes de Barmont ; lotissement du Clos de la Belle Croix ; rue du Clos Saint Jean ; route de Berry Bouy ; route de la Dorotherie

Tiphaine PARÉ

Rue Gilbert Demay ; place Edouard Servat ; rue Roger Périnet ; rue Marcel Fourré ; rue Magloire Faiteau ; lotissement des Aillis ; chemin de la Belle Croix ; rue des Terres Rouges ; route du Paradis



Jean-Pierre BIENKOWSKI



Christine PYRON



Route de St Martin ; avenue Raoul Aladenize ; route de Bourges ; chemin du Mélerat ; chemin rural dit de Montcorneau à Beauregard ; lieudit Montcorneau ; lieudit Beauregard ; VC 4 de Mehun aux Gaillards ; lieudit Les Gaillards ; lieudit Le Paradis ; impasse de l'Annain ; avenue de la Belle Fontaine ; rue Marius Ameline

Benjamin HOLESCH

Rue Jean Moulin ; rue George Sand ; rue Jules Verne ; rue Alphonse Daudet ; rue Voltaire ; rue Victor Hugo ; lotissement des Tilleuls ; lotissement de la Petite Vallée



Jérémy DESDIONS



Avenue Jean Châtelet ; lieudit l'Etang Allée Chantaloup ; lotissement Chantaloup ; rue du Chemin Vert ; avenue du Champ de Foire ; square du Chemin Vert ; rue Fernand Baudry ; rue de la Garenne ; place Saint Jean

Evelyne AUCHERE

Avenue Jacques Cœur ; rue Jean Mermoz ; boulevard Georges Clémenceau ; rue Molière ; rue Bernard Palissy ; route de Vouzeron



Julie LABEYE



Rue Camille Méraut (de la rue Henri Boulard à la rue Agnès Sorel) ; rue Jean Jaurès ; rue Paul Langevin ; rue Victor Planchon ; rue Augustin Guignard ; rue Agnès Sorel ; rue Emile Burieau

Lisa BAUCHET

Rue Henri Boulard ; descente de l'Abreuvoir ; place Jean Manceau ; rue Charles VII ; rue Jeanne d'Arc (de la rue Henri Boulard à la Place du 14 Juillet) ; place du 14 Juillet ; impasse de la Croix Blanche ; place Raymond Vallois ; place Charles Pillivuyt ; rue Sophie Barrère ; rue Catherine Pateux ; rue Pasteur ; rue de la Gargouille ; rue des Grands Moulins ; place du Général Leclerc ; place du Fuseau d'Argent ; rue Emile Zola



Catherine CHANTEFROUX



Rue Jeanne d'Arc (de la rue Henri Boulard à la Place de la République non comprise) ; impasse du Ravelin ; quai du Canal (de la rue J. d'Arc et en direction de Marmagne) ; Reussy (maison éclusière - club canoë) ; place Debussy ; avenue de la Manufacture ; rue André Brému (côté impair seulement de l'avenue Jean Vacher à la rue Raymond Brunet) ; rue Henri Barbusse

Alexis BROCHET-MEUNIER

Rue Raymond Brunet ; rue des Moulins ; rue André Brému (à partir de la rue des Moulins) ; chemin des Petées ; route de Marmagne ; chemin rural de Trécy le Haut au canal ; La Gueucherolle ; le chemin privé longeant la voie SNCF sortie du parking Intermarché ; rue de Trécy le Haut ; chemin de Trécy le Haut ; chemin des Terres Blanches



Jimmy RAYMOND



Chemin de Vaubut ; chemin Blanc ; chemin rural dit des Vignes ; chemin de la Perche ; chemin rural dit des Bercanes ; La sente de Marcay ; chemin de la Chaussée de César ; avenue Pierre Sépard ; RD n°20 ; rue Flandres Dunkerque ; chemin rural du Four à Chaux ; rue du 11 Novembre

Marc LENOIR

Chemin des Acacias ; rue du Four à Chaux ; boulevard de la Liberté ; rue de l'Ouche Boyer ; place de la République ; rue Charcot ; avenue Jean Vacher ; rue André Brému (côté pair de l'avenue Jean Vacher à la rue du 11 Novembre) ; rue de Verdun ; rue du Chailloux Brûlé ; place de la Gare



Anne JEANJEAN



Rue Paul Besse ; rue Maurice Gorse ; quai du canal (des 2 côtés en direction de Foëcy à partir de la rue Jeanne d'Arc) ; rue Camille Méraut (de la rue Paul Besse à la rue Henri Boulard) ; rue du Gué Marin ; rue Saint Louis ; VC n°101 ; St Hippolyte ; chemin du Moulin à Foulon y compris le Moulin du Préau ; chemin rural de Crécy à la Marie ; La Marie ; La Boutrolle ; Le Moulin de Crécy ; Place de Crécy, lieudit Crécy

Sophie DEVOT



■ LA MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE : UN POLE DE SOINS ATTRACTIF TANT POUR LES PATIENTS QUE POUR LES PROFESSIONNELS

L'actualité met en évidence l'important problème des déserts médicaux. Pour y remédier, Marisol TOURAINE avec le « pacte territoire santé » prône l'ouverture de 200 maisons de santé.



A Mehun-sur-Yèvre, la municipalité précédente avait déjà anticipé ce problème et en décembre 2011 François BONNEAU, président du Conseil Régional l'avait chaleureusement félicitée d'être précurseur en ce domaine lors du lancement du chantier, l'un des plus importants de la Région porté collectivement par des professionnels de santé et des élus sensibles aux besoins de la population.

Le 14 septembre 2013, lors de l'inauguration, toujours François BONNEAU disait « *il est intolérable que des personnes n'aient pas accès aux soins d'où l'urgence*



d'inventer de nouvelles réponses à ce problème ».

Le professeur Luc MONTAGNIER (*photo ci-contre*) interpellé par la qualité de cette initiative, a accepté que la maison porte son nom ainsi que d'être président d'honneur de l'association des professionnels de santé.

	2008	2015
Médecins	5	6
Chirurgiens - Dentistes	3	3
Infirmiers	5	6
Kinésithérapeute	3	5
Pédicure podologue	1	1
Psychothérapeute	1	1
Nutritionniste	0	1
Orthophoniste	0	1
Ostéopathe	0	4
Psychanalyste	0	1
Psychologue	0	2
Psychomotricien	0	1
Sage femme	0	3
TOTAL	18	35

Ouverte depuis 2 ans, elle a favorisé incontestablement l'installation à Mehun de deux médecins dont le remplacement d'un départ en retraite, chose rarissime dans le département, et de seize professionnels paramédicaux. C'est une énorme chance pour les Mehunois et les alentours d'avoir une offre de soins pluridisciplinaires à proximité.

En 2008, le nombre de professionnels de santé était de 18, en 2015 il est de 35 (*cf. tableau ci-contre*).

En outre, cette maison de santé est aussi un lieu de formation pour de nombreux internes en médecine susceptibles de rester dans la région. Dans ce contexte national délicat, Mehun-sur-Yèvre peut se féliciter d'avoir anticipé ce problème majeur pour la population et d'avoir investi pour l'intérêt général en proposant des conditions attractives pour développer l'offre de soin.

■ COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Les Mehunois se sont largement mobilisés pour commémorer la fin de la 1^{ère} guerre mondiale. Le cortège composé d'anciens combattants, d'élus, de pompiers, de gendarmes, d'enseignants et de nombreux enfants s'est rendu au cimetière pour déposer une gerbe devant le monument aux morts.



Après la lecture du manifeste de l'UFAC par Elisa JOFFRE, collégienne, Jean-Louis SALAK, maire, a lu le message de Jean-Marc TODESCHINI, Secrétaire d'Etat chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire.

Celui-ci annonce la commémoration internationale du Centenaire de la Bataille de Verdun le 29 mai 2016 : « *Au cours de l'année 1916, la France va connaître deux batailles qui marqueront à jamais ses paysages et les familles de millions de soldats : à Verdun où sont tombés des combattants français venus de métropole, d'Outre-mer et des anciennes colonies, le chiffre des pertes françaises et allemandes s'élève à 700 000 ; dans la Somme où les pertes atteignent le million, des Africains du Sud, des Australiens, des Britanniques, des Canadiens, des Irlandais et des Néo-Zélandais se battent aux côtés des soldats de notre armée.*

En 2016, le souvenir de ces combats réunira tous les pays qui ont pris part à cette guerre que l'histoire a retenue comme étant la « Grande Guerre ».

A la fin de la cérémonie, Jean-Louis SALAK a convié tous les participants à partager le verre de l'amitié à l'espace Maurice Genevoix décoré pour l'occasion par le Cercle Historique Mehunois avec des panneaux témoignant de la vie à cette époque.

■ RESTAURATION DU MONUMENT AUX MORTS

Le Comité de restauration du Monument aux Morts est heureux de vous annoncer que l'essentiel des travaux réalisés par des artisans locaux, changement des pierres abîmées, nettoyage, joints et peinture des ferronneries est terminé.

Les nouvelles plaques en marbre de Campan identiques aux plaques d'origine sont en cours de gravure. Aux 10 plaques en façade avec les 194 noms des combattants de Mehun-sur-Yèvre « Morts pour la France », deux plaques seront ajoutées sur les côtés où seront inscrits les 28 noms des soldats identifiés sur les 31 inhumés dans la crypte sous le monument.

La restauration va se terminer avec la reprise des peintures des mosaïques des croix de Guerre et les travaux d'entournement du Monument afin de limiter l'endommagement



par les racines des ifs qui forment un écrin à l'arrière. Le remplacement des cercueils dans la crypte sera réalisé au printemps. Grâce à la souscription publique mise en place auprès de la Fondation du Patrimoine et aux ventes du livre « Mehun-sur-Yèvre – Histoire des Monuments du souvenir et conditions de vie de 1914 à 1922 » dont les sommes récoltées sont entièrement affectées au profit de la restauration des monuments mémoriels, l'opération sera terminée courant décembre pour une inauguration le 9 janvier 2016.

Le Comité de restauration et la municipalité remercient toutes les personnes physiques ou morales qui ont apporté leur contribution quelle que soit la forme.

La souscription reste ouverte jusqu'à l'inauguration sur le site : www.fondation-patrimoine.org/32488 ou par chèque à l'aide du dépliant disponible à l'accueil de la Mairie.

Le livre est disponible à l'Office de Tourisme, au magasin Intermarché de Mehun-sur-Yèvre ou auprès des auteurs Bernard Giboz et Jean-Pierre Pyckhout.



■ COLLECTE DE TEXTILES : UN GESTE ÉCO-CITOYEN

Trier ses vêtements peut être un geste écologique et solidaire.

Si vous rangez vos armoires, ne jetez pas vos vêtements ou chaussures ils peuvent servir à d'autres s'ils sont en bon état. A défaut ils peuvent être recyclés ce qui crée des emplois et joue un rôle environnemental important dans la mesure où ces textiles sont ainsi déviés des circuits classiques de l'incinération ou de l'enfouissement.

Vous pouvez déposer vos vêtements soit dans les containers (Vétibox, le Relais) soit en faire don à des associations caritatives tels le Secours Catholique rue Jeanne d'Arc ou l'association «Rayon de Soleil» à l'EHPAD du lundi au vendredi (la revente des vêtements permet de financer des activités pour les résidents).



Où trouver les containers ?

- Place du Fuseau d'Argent
- Déchetterie route du Paradis
- Parking du cimetière avenue Flandres Dunkerque
- Square du 8 Mai 1945
- Parking d'Intermarché



Consignes à respecter :

- Utiliser des sacs de moins de 50 litres (afin qu'ils rentrent dans le bac de chargement)
- Veiller à toujours bien fermer les sacs
- Ne pas déposer de vêtements ou textiles en vrac ou dans des cartons
- Donner des textiles ou des vêtements propres : la présence de peinture, graisse, solvant, etc... ne permet pas leur réutilisation ou leur recyclage
- Ne pas déposer les vêtements de type « K-way » ou cirés en mauvais état qui ne peuvent pas être recyclés
- Ne pas déposer les chaussures abîmées : celles-ci doivent toujours être portables en l'état et liées par paires

■ COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES



En raison des fêtes de fin d'année, les collectes des ordures ménagères :

- du 25 décembre et du 1^{er} janvier au matin sont repoussées au lendemain,
- celles du 25 décembre et du 1^{er} janvier après-midi s'effectueront la veille,
- celles des rues Paul Langevin, Victor Planchon et Jean Jaurès du 25 décembre et du 1^{er} janvier sont avancées au 24 et 30 décembre.



■ GUIDE PRATIQUE 2016-2017

Le guide pratique de la ville recensant les services municipaux, les associations et les commerçants vient d'être mis à jour.

Il sera distribué dans chaque foyer mehunois au cours du mois de janvier.

Des exemplaires supplémentaires seront disponibles à l'accueil de la mairie et à l'Office Municipal de Tourisme.



■ OUVERTURE DES SERVICES MUNICIPAUX PENDANT LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

- **Mairie** : fermeture le 24 décembre après-midi ; seuls les services «élection et état civil» seront ouverts le 31 décembre après-midi
- **Services techniques, Service emploi et C.C.A.S.** : fermeture le 24 décembre après-midi et le 31 décembre après-midi
- **Bibliothèque Alain-Fournier** : fermeture du 24 décembre au 4 janvier inclus
- **Office Municipal de Tourisme** : fermeture du 24 décembre au 3 janvier inclus
- **Enfance/jeunesse** : les activités de loisirs seront interrompues du lundi 21 décembre au jeudi 31 décembre. Durant cette période une permanence du secrétariat sera assurée du 21 au 23 décembre et du 30 au 31 décembre à 12h.
- **Structure multi-accueil « A Petits Pas »** : fermeture du 25 décembre au 3 janvier inclus.



■ BASSIN NAUTIQUE COUVERT

Fermeture exceptionnelle tous les dimanches jusqu'au 7 février inclus.

■ NOUVEAU COMMERÇANT

- **Stéphane PORNIN**, menuisier d'intérieur et d'extérieur, réalise notamment la pose de terrasses en bois, de parquets et de placoplatre, installe des cuisines et conçoit des abris de jardin. **Tél. : 06 25 25 49 19**

■ UN FLEURISSEMENT AUTOMNAL

A l'automne, quand les jours et la lumière diminuent, les chrysanthèmes apportent des couleurs chaudes, avant que les pensées et autres bisannuelles s'installent pour l'hiver.

Cette année, trois décorations florales particulièrement réussies ont été réalisées par les jardiniers aux entrées de ville.

Dans le même temps, ces derniers ont réaménagé la disposition des jardinières dans la ville, les regroupant à des endroits ciblés afin d'avoir des massifs colorés plus fournis dans des lieux plus visibles. Cette stratégie a un impact visuel plus important qu'une multitude de petites jardinières et la qualité du fleurissement de la ville s'en trouve amélioré. Ce travail se poursuivra jusqu'au printemps avec le décapage et la réparation des bacs.





■ DES VACANCES SOUS LE SIGNE DU BIEN-ÊTRE

Les vacances de la Toussaint furent l'occasion pour de nombreux enfants de participer à des ateliers sur le thème de la santé et du bien-être : séances de relaxation, de sophrologie, fabrication de lotions pour le corps, déodorant, masque pour le visage en produits naturels.

Le mercredi ils sont allés au marché acheter des fruits et des légumes pour concocter de saines et délicieuses soupes.

Des sorties sportives étaient également proposées : Défiland de Bourges, piscine, Club des Prédateurs de Vierzon (roller et floor ball), une randonnée avec pique-nique.

En fin de séjour monstres et sorcières ont envahi le centre de loisirs pour la grande fête d'Halloween. Le matin, les 3/5 ans ont fabriqué des masques effrayants et préparé des bonbons déguisés à l'atelier cuisine pendant que les 6/7 ans préparaient des gâteaux d'Halloween. L'après-midi, après s'être costumés et maquillés, tous les enfants ont dansé au grand bal d'Halloween et goûté les sucreries préparées par leurs camarades.



■ HOMMAGES

Les élèves et les professeurs de l'école du Château (à gauche) et ceux de l'école Marcel Pagnol (à droite) ont rendu hommage aux victimes des attentats du 13 novembre à Paris.



■ CROSS ANNUEL DU COLLÈGE

271 élèves de 6^e et 5^e du collège Irène Joliot-Curie ont participé mardi 10 novembre au cross annuel organisé par les professeurs d'EPS au stade André POITRENAUX.

Encadrés par 20 professeurs, sous la direction de Philippe BONNAURE professeur d'EPS, les filles ont parcouru 1500 mètres et les garçons 2000 mètres.



A l'issue de la course et avant de se retrouver autour d'un goûter bien mérité, les 3 premiers de chaque course ont été récompensés par Christian JOLY, adjoint au maire et président de l'Office Municipal des Sports et Béatrice FOURNIER conseillère municipale, en présence du principal Denis CHERRIER.

Chaque enfant, de la meilleure classe de 6^e et de 5^e, a reçu en récompense de l'effort fourni un porte-clés.

■ ARBRE DE NOËL DES ÉCOLES MATERNELLES

185 élèves de maternelle ont assisté le 6 décembre (un contre-temps a obligé le changement de la date initiale, merci aux parents pour leur compréhension) au spectacle de Noël offert par la municipalité. Un conte drôle et émouvant « Arthur au pays de la Reine blanche » interprété par la compagnie des Barbouillots.

La terrible sorcière Carabistouille a décidé d'annuler Noël, privant ainsi tous les enfants du monde entier de vivre ce merveilleux moment.

Qu'à cela ne tienne ! Arthur, un courageux petit garçon, secondé de Chalumeau, va s'envoler pour le Pays de la Reine Blanche et braver bien des dangers dans l'espoir de sauver Noël. A l'issue du spectacle, pour le plus grand bonheur des tout-petits, le père Noël est arrivé avec sa hotte bien garnie.



■ MAISON DES ADOS

Depuis le mois de novembre une permanence de la Maison des Adolescents est proposée à l'Espace Loisirs municipal au service jeunesse.

La Maison des Adolescents est ouverte depuis plus d'un an à Bourges. La mission essentielle de cette structure est d'offrir un service généraliste visant l'accès global aux soins des adolescents. Composée d'une équipe pluridisciplinaire (infirmière, médecin, psychologue...) elle propose aux jeunes de 11 à 25 ans, une écoute, une évaluation des difficultés, une orientation ou un accompagnement si besoin. L'adolescence est une étape particulière de la vie qui suscite de nombreuses questions ou interrogations. L'équipe pluridisciplinaire de la Maison des Adolescents répond à ces demandes particulières des adolescents, jeunes adultes ou de leur famille : problématiques de santé, scolaires, sociales, psychologiques, juridiques...

A Mehun-sur-Yèvre, la permanence se tient 2 fois par mois, un mardi après-midi et un mercredi après-midi (dates disponibles sur le site internet de la ville). L'accueil est

assuré par une infirmière qui peut recevoir, après avoir pris rendez-vous, les adolescents, jeunes adultes, leurs parents ou entourage.

L'accueil est gratuit et se déroule dans les règles strictes de confidentialité.

Tél. : 02 48 68 08 82 ou 06 71 44 47 37

■ CERTIFICATS DE COMPÉTENCES DE CITOYEN DE SÉCURITÉ CIVILE

Des agents municipaux et des demandeurs d'emploi ont suivi des formations de « Prévention et Secours Civique de niveau 1 » dans le but d'acquérir les gestes de premiers secours et d'assurer le maintien des fonctions vitales.

C'est un atout supplémentaire pour les agents au contact du public mais aussi pour les jeunes notamment dans les métiers de l'animation, de l'aide à la personne, du travail en équipe...

Onze personnes ont participé à cette formation le 13 octobre au centre de secours de Mehun et ont reçu, à l'issue, un diplôme.



■ MA SANTÉ J'EN PRENDS SOIN !

La Mission locale de Bourges, Mehun-sur-Yèvre et Saint-Florent-sur-Cher en partenariat avec le Service emploi organisait du 13 au 16 octobre des ateliers gratuits sur le thème de la santé, du bien-être et du budget à destination des 16-25 ans et des demandeurs d'emploi.

L'atelier-débat sur la prévention des addictions a permis d'échanger sur les thèmes du tabac, de l'alcool, des cyberjeux... ; celui sur la recherche d'emploi donnait des conseils pour mettre toutes les chances de son côté en travaillant son image, en gérant son stress ou en sachant se détendre avant une démarche, un entretien... ; un autre sur le logement a permis de connaître les aides et sécuriser les relations entre les bailleurs et les locataires ; des informations sur la santé et l'accès aux droits ont également été communiquées (remboursements, aides financières...) ; une marche douce a conduit les participants à la découverte des trésors cachés de la ville. En fin de semaine, un concours « Masterchef » a opposé les participants avec comme objectif de faire le meilleur repas avec le plus petit budget possible. Notés par Rodolphe DOUGY (boucherie DOUGY) et Jérôme GALAN (restaurant L'Octroi), les six candidats sont repartis avec de jolis cadeaux.



SERVICE EMPLOI / MISSION LOCALE

place Jean Manceau ; Tél. 02 48 57 06 24

Horaires d'ouverture :

Lundi de 10h00 à 12h15 et de 14h00 à 17h00 ; Mardi au jeudi de 8h30 à 12h15 et de 14h00 à 17h00 ; Vendredi de 8h30 à 12h15 (permanence téléphonique de 13h30 à 16h45).

■ JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Au château-musée Charles VII, près de 500 personnes ont été accueillies au cœur du site, à la découverte de certaines salles basses et des collections. Le thème national était axé sur l'histoire contemporaine et moderne, l'occasion de présenter les dessins du monument réalisés par les architectes du XIXe siècle, de comprendre leur vision et leurs reconstitutions. Témoignage du temps présent également avec la mise en résonance des collections contemporaines du sculpteur-plasticien Jean Decloquement. Ainsi, pour mieux percevoir le totem de la place du 14 juillet, des compressions surprenantes étaient installées en parallèle des pièces médiévales. Une idée originale, une découverte pour les visiteurs.

Au Pôle de la Porcelaine, dans la continuité de l'exposition temporaire «Verseuses chic et choc» une centaine de gourmands ont assisté à l'atelier sur le chocolat animé par Jean-Michel SORBE.



■ SOCIÉTÉ DES MÉDAILLÉS DE LA LÉGION D'HONNEUR

La S.M.L.H. avait choisi, cette année, le cimetière de Mehun pour honorer ses médaillés. Diverses recherches historiques ont permis de retrouver de nombreux «légionnaires» mehunois, médaillés à divers titres, militaires et civils, dans des registres très différents : Affaires étrangères, Ministère de l'économie, Beaux-arts, etc. Après un hommage rendu devant le monument aux morts et un discours axé sur le centenaire 1915-2015, l'association accompagnée des édiles locales, des familles, des anciens combattants et des reconstituteurs napoléoniens, a déposé des palmes sur les tombes reconnues et jamais honorées. Un verre de l'amitié a suivi cette solennelle

et sympathique cérémonie ainsi qu'une conférence présentée par Philippe BON autour des médaillés, souvent oubliés, de Mehun. Un joli voyage à travers le monde, l'industrie et les arts, sans oublier des parcours militaires atypiques. Lors de cette conférence, un vibrant hommage a été rendu à Pierre BARILLET (aux faits militaires dont le débarquement en Provence) et le diplôme de la Légion d'honneur a été remis à Robert DUHAN par le général DUCATEAU.



arte ■ MEHUN SUR ARTE

Le 20 octobre dernier, une équipe d'Arte est venue filmer la ville et plus particulièrement le château. Tournage réalisé dans le cadre de l'émission «De l'Art et du Cochon», programmation culinaire prenant comme base un document historique ; en l'occurrence ici le mois de janvier des Très Riches Heures du duc de Berry, où l'on voit la table du prince dressée pour les Étrennes. Avec Mehun, le but est de comprendre le cadre de vie des princes du Moyen Âge et de restituer l'ambiance architecturale autour des tables princières. À suivre, montage au printemps prochain...



■ SEMAINE DU GOÛT À L'OFFICE DE TOURISME

Au mois d'octobre, l'Office Municipal de Tourisme en partenariat avec la boutique « Aux petits plaisirs » proposait aux visiteurs de déguster de la délicieuse crème de lentilles spécialité locale.

À 16h, l'heure du thé accompagné de douceurs en a régalé plus d'un !





■ 8^e SALON DES ARTISANS D'ART

Une trentaine d'artisans d'art étaient réunis au centre socioculturel André Malraux les 17 et 18 octobre pour exposer leur savoir-faire, leurs créations originales et nouer des contacts.

Ce salon était un moment privilégié de dialogue entre les exposants et les visiteurs toujours aussi fascinés par l'inventivité et la créativité de ces artisans.



■ CONFÉRENCE

Le Groupe Historique et Archéologique en collaboration avec le Souvenir napoléonien, la paroisse et la ville de Mehun accueillait dimanche 22 novembre dernier Charles-Éloi Vial, conservateur au département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale de France pour une conférence sur « La vie de Cour sous le Premier Empire ». Un moment passionnant, d'écoute et de partage pour un auditoire conquis.

La conférence s'est terminée par le verre de l'amitié et une séance de dédicace autour des derniers livres de l'auteur.



■ JOURNÉE PRÉVOT - SAINT-EXUPÉRY

Samedi 28 novembre, l'Association pour la Renaissance du Caudron Simoun (un type d'avion d'avant guerre) faisait découvrir la collection Prévot, conservée par le musée, à ses membres et aux passionnés.



André Prévot était le mécanicien du pilote-écrivain Antoine de Saint-Exupéry ; c'est avec lui qu'il a connu mille aventures. Les souvenirs légués au musée racontent les premiers temps d'Air Bleu, la saga des Caudron, le crash dans le désert de Libye, etc. L'écrivain-journaliste Jean-Pierre Guéno a mis en lumière cette époque et François d'Agay, neveu et filleul de Saint-Exupéry a raconté sa jeunesse au côté de l'aviateur. L'après-midi, le public a pu à son tour découvrir la collection ; une journée exceptionnelle qui s'est terminée par la signature d'une charte souvenir sous la forme d'un livre d'or.

■ CONCERT DE SAINTE CÉCILE

Le 20 novembre, l'école municipale de musique a fêté Sainte Cécile, patronne des musiciens, à l'occasion d'un concert réunissant l'ensemble à cordes «Arcopizz», l'ensemble de saxophones «14.5», l'ensemble de percussion «les Percus't» et l'Harmonie.



A l'entracte, Jean-Louis SALAK, maire, et Elisabeth MATHIEU, maire-adjoint ont remis les diplômes de fin de cycle à 26 élèves.

Tous ont été complimentés pour leur travail notamment Marie-Ange Harel au piano qui a obtenu la mention très bien à l'unanimité avec félicitations du jury.

■ REPAS DES ANCIENS

303 « anciens » de la ville se sont retrouvés au centre socioculturel André Malraux pour le traditionnel repas du 11 novembre.

La salle était décorée selon le thème de la bande dessinée par Annie VAN DE WALLE, maire-adjoint et vice-présidente du CCAS, Maryse MARGUERITAT et Martine PATIN conseillères municipales. Après le savoureux repas servi par MehunGastronomie, les invités ont dansé toute l'après-midi sur la musique de Nicolas PASQUET.



■ JUMELAGE

Ce 28 novembre Heinz-Jörg KUSPERT, président d'honneur du comité de jumelage de Murg et Herbert STEINMEIER, conseiller municipal à Murg sont venus spécialement avec une magnifique «couronne de l'avent»,

message de paix et de solidarité avec nous, français, dans l'épreuve que nous subissons suite aux attentats du 13 novembre.

La symbolique est très forte, la lumière et l'espérance après ces jours si noirs, la chaleur de l'amitié devant l'adversité. Un jumelage n'est pas seulement fait de rencontres festives ou sportives mais il est aussi fait de partage et de soutien dans le malheur. C'est surtout un message en direction des jeunes de nos deux pays et d'autres pour qu'ils apprennent à partager, à vivre ensemble, à s'estimer, à s'unir pour résister à tout ce qui est destructeur.





■ 587^e FOIRE DE LA SAINT-ANDRÉ

Cette année encore, la renommée de cette fête multiséculaire n'a pas failli. Toute la journée, des milliers de visiteurs ont déambulé entre les quelques 100 stands répartis dans la rue Jeanne d'Arc, signe que cette fête traditionnelle Mehunoise suscite toujours l'engouement des Berrichons. Les plus jeunes ont eux aussi trouvé leur bonheur à la fête foraine, installée place du Général Leclerc et place du 14 Juillet où de nombreux manèges les attendaient.



A revoir : L'interview d'Elisabeth MATHIEU le 27 novembre dans l'émission «Week-end en Berry» sur BIP TV consacrée à la Foire de la Saint-André et aux fêtes mehunoises. (www.biptv.fr)

■ FÊTE DES COMMERÇANTS

Cette année, la brocante - vide-grenier organisée par l'Union Commerciale et Artisanale de Mehun, le lendemain de la foire de Saint-André, a attiré une foule particulièrement nombreuse de chineurs venus profiter des bonnes affaires et de la fête foraine.



■ TÉLÉTHON

Le Téléthon s'est déroulé les 4 et 5 décembre à Mehun.



La municipalité et l'Office Municipal des Sports ont su à nouveau fédérer les associations de la ville et les écoles afin de proposer de nombreuses animations pour soutenir cette cause : Babyfoot géant, vente de galettes et de vin chaud par l'Olympique Mehunois ; Vente de roses par les pompiers ; Initiation au tir à l'arc par les Archers de Charles VII ; Soupe géante par l'Amicale des Culottes Courtes ; Vente de décorations de Noël par Label'Berrichonne ; Vente de livres par le Lions Club ; Jeu d'adresse par le Tennis Club Mehunois ; Vente de café, thé, chocolat chaud par l'OMS ; Randonnée pédestre avec la RAMY ; Randonnée canine par ECATY ; Tombola par Jacqueline AUDEJEAN ; Cross par l'école des Charmilles ; Spectacle et goûter par l'école Marcel Pagnol ; Vente de baptême de plongée par l'Yèvre de Mer ; Séance de Fitness avec la Mehunoise Vigilante.



Grâce au soutien des mehunois et à l'aide de nombreux bénévoles qui se sont mobilisés pour la réussite de cette collecte, la municipalité et l'OMS ont pu remettre 2000 € à la délégation départementale du Téléthon.



■ MARINE LOPES 135^e ROSIÈRE



Le Conseil municipal a élu Marine LOPES, 135^e Rosière, le 2 décembre 2015.

Jean-Louis SALAK, maire, accompagné des adjoints et des conseillers municipaux se sont rendus aussitôt à son domicile, route de Somme, pour lui annoncer la bonne nouvelle.

Agée de 19 ans et lycéenne en Bac pro commerce au lycée Vauvert de Bourges, Marine est une passionnée de danse qu'elle pratique fièrement au sein du Groupe folklorique portugais perpétuant ainsi une longue tradition familiale.

Sa mère, en est d'ailleurs l'actuelle présidente.

Marine a choisi Maria Helena TEIXEIRA comme marraine pour cette grande fête qui sera décorée sur le thème du Portugal. Les bénévoles sont tous les bienvenus pour confectionner les milliers de roses qui orneront les décors.

En 2016, la fête de la Rosière aura lieu le 5 juin.



■ LE MUSÉE HORS LES MURS

Les collections du musée vivent bien au-delà des limites de la commune ; une autre façon de nous faire connaître. Durant tout l'été, des séries d'assiettes historiées de la collection Vilain ont été exposées à la Maison des arts de la table d'Arnay-le-Duc, en Bourgogne. Nos "danses du Monde, déjeuners comiques, monuments de Paris et scènes de mariage" illustraient l'exposition « *Brèves et nouvelles, assiettes parlantes* ».

Par ailleurs, le musée de Loire de Cosne-Cours-sur-Loire présente actuellement et jusqu'à la fin de l'année une très belle exposition intitulée « *En avant la musique !* ». Cette exposition a été montée en parallèle à la restauration de l'orgue de l'église de Cosne. C'est dans ce cadre que des œuvres majeures des musées de la région ont été rassemblées ; pour notre musée, tête d'ange, restitution d'un orgue médiéval, pièces archéologiques, céramiques et estampes illustrent le propos.



Cette année 2015 qui s'achève a été aussi celle du tricentenaire de la rédaction de l'Histoire de Gil Blas de Santillane (1715), œuvre écrite en six volumes par Alain René Lesage (1668-1747). Notre musée est l'un des rares de France à posséder une gravure de ce romancier-dramaturge.

Nous pouvons nous enorgueillir qu'elle ait illustré l'ouvrage des Commémorations nationales.

Pour en savoir plus : <http://www.culture.fr.multimedias/commemorations-nationales>



2016 sera l'année du 600^e anniversaire de la mort du duc Jean de Berry. Un personnage central dans l'histoire de notre cité et de notre province, à suivre...



■ UNE MEHUNOISE AU MARATHON DE NEW-YORK



Nicole HUBERT, conseillère municipale, a participé le 1^{er} novembre au marathon de New-York.

Considéré comme le plus grand marathon au monde avec 52 000 participants, elle est l'épreuve sportive mythique pour tout coureur.

Le marathon de New York est une course pédestre de 42,195 kilomètres empruntant chaque année depuis 1970 les rues de New York pour traverser les 5 boroughs (arrondissements) de Manhattan, Brooklyn, Queens, Bronx et Staten Island pour arriver à Central Park.

L'ambiance dans la course est permanente, avec des orchestres, des animations tout le long du parcours et un public très nombreux et enthousiaste.

Une expérience inoubliable pour Nicole HUBERT qui termine en 4h27 et arrive ainsi à la 22 403^e place. Une excellente performance pour cette première participation.



■ RANDONNÉE DES MILLAINS

C'est par une belle matinée d'automne que 478 marcheurs se sont retrouvés le 11 novembre sur les 3 parcours proposés par la RAMY (7- 14 et 22 km) avec les couleurs magnifiques de la forêt et une température très agréable pour la saison.

A chaque point de ravitaillement, les randonneurs ont apprécié le boudin grillé, le vin chaud, les petits remon-



tants et les fameuses confitures de Bernard !

Après avoir rechargé les batteries ils ont repris gaiement les chemins jusqu'à l'arrivée vers midi.

Contact : Christian CRETIN ; 02 48 57 29 76 ; ramy18@laposte.net



■ CORRIDA DES DORMEUX

La Corrida des Dormeux a rassemblé 70 compétiteurs qui ont effectué cinq tours de la ville.

Le vainqueur est Pierre-André ANIZAN licencié à Lyon (mach 3 et tri) le second est Lionel LANSEMANT du CA de Foëcy, le troisième est Romuald BAUTISTA et la première féminine est Sophie POISSON devant Isabelle ROY et Pascale BALOUZAT.

A noter la performance de Bruno MEUNIER seul élu à avoir participé à cette épreuve.



LE BULLETIN MUNICIPAL OFFRE UNE TRIBUNE LIBRE À TOUS LES ÉLUS

" ENSEMBLE CONSTRUISONS NOTRE FUTUR "

Chers Mehunoises et Mehunois,

Le gouvernement, en engageant sa réforme territoriale par le biais de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) impose à certaines communautés de communes de fusionner afin d'agrandir leur périmètre, ce qui est le cas dans le Cher pour 4 d'entre elles, dont la nôtre.

Le 02 octobre, lors de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale du Cher présidée par la Préfète, un projet a été présenté prévoyant un rapprochement entre la Communauté de Communes des Terres d'Yèvre et celle des Vals de Cher et d'Arnon, portant ainsi la population à 18256 habitants au-delà donc du seuil limite de 15000.

En Septembre, lors d'une réunion de présentation en préfecture de la loi NOTRe par les services de l'Etat et en présence de Mr Vallini, ministre et secrétaire d'Etat à la Réforme Territoriale, l'ensemble des présidents des communautés de communes du Cher toutes tendances confondues ont signalé à ce dernier le calendrier très serré de la mise en œuvre de ce Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (études auprès des communautés de communes proches ou agglomération, consultation de la population,...) avec une délibération pour avis en conseils municipaux et communautaires pour le 06 décembre maximum.

La réponse du ministre a été claire et nette : pas de délai supplémentaire, aux collectivités de s'adapter. Afin d'anticiper un accord de principe de ce projet, une 1ère réunion de travail entre nos 2 communautés de communes et les services de l'Etat puis une seconde avec tous les conseillers communaux ont permis de faire le point sur nos compétences respectives, notre fiscalité et notre économie locale afin que chacun puisse voter ensuite en toute connaissance de cause, ce qui a été fait dans chaque collectivité.

Ce schéma correspond aux attentes de 2 communautés de communes qui se connaissent bien, il correspond à une logique de territoire avec le redécoupage du nouveau canton Mehun-Lury avec des secteurs économiques forts de chaque côté qui laissent présager une viabilité de ce projet. Certes, nous aurions pu nous tourner vers Bourges ou Vierzon mais qu'advierait-il des petites communes noyées dans ces grosses structures, comment réussiraient-elles à faire entendre leur voix ? Nous connaissons les difficultés financières de ces villes et l'intérêt que peut représenter notre poids économique pour leur budget, nous ne disons pas qu'un jour nous ne devons pas fusionner avec l'une ou l'autre mais nous pensons, élus des Terres d'Yèvre et des Vals de Cher et d'Arnon que les compétences que nous pourrions mettre en commun permettront à cette nouvelle communauté de communes, qui verra le jour le 1er janvier 2017 d'avoir sa place au sein de notre département.

Nous vous tiendrons informés et vous assurons que nous veillerons à ce qu' **Ensemble nous construisons notre futur** pour le bien vivre de tous dans la perspective d'un réel progrès.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Jean-Louis SALAK, Elisabeth MATHIEU, Bruno MEUNIER, Annie VAN DE WALLE, Christian JOLY, Elvire CLEMENT, Christian GATTEFIN, Maryse MARGUERITAT, Alain BLIAUT, Martine PATIN, Julien FOUGERAY, Nicole HUBERT, Michel GIRARD, Béatrice FOURNIER, Stéphane GAUTHIER, Céline PERRET, Joël DAGOT, Jacqueline RONDET, Stéphane GUERAUD, Fabienne THIAULT, Pedro DA ROCHA, Annie HOUARD, Ludovic GAUDICHET, Maria Helena TEIXEIRA

" MEHUN 2020 "

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Des attentats : intervention lors du CM du 19 11 15 (extrait).

« [...] Liberté, Egalité, Fraternité.

Voilà ce que, vendredi 13 novembre 2015 au soir, des terroristes fanatiques ont décidé d'attaquer, nous rappelant alors à la réalité du contexte international et national : celui de la guerre engagée contre l'Occident, l'Europe et la France. Une guerre abjecte menée contre le pays des Droits de l'Homme et du Citoyen, la France des Lumières, la France Universelle qui parle au monde, la France dont la parole compte dans le concert des Nations.

Vendredi, dans la soirée, ils ont donc fauché 130 innocents et blessé des centaines d'autres. Des innocents assassinés par des sauvages qui rêvent d'un monde asservi et converti à une idéologie barbare. Un funeste dessein qui n'a rien à voir avec la religion, rien à voir avec l'Islam et le Coran, rien à voir du tout avec la religion que pratiquent paisiblement les musulmans de France.

Fluctuat nec mergitur : battus par les flots, nous ne sombrerons pas. L'obscurantisme qui porte en lui la haine, la peur et le rejet des différences ne dictera jamais sa loi aux valeurs de notre République. Car notre République ne sera jamais une fracture mais toujours une cohésion. Notre République ne saura jamais fragmenter mais toujours rassembler. Notre République ne saura jamais discriminer mais au contraire, sans relâche, travaillera à une société qui enlace et qui entrelace.

Depuis toujours la grandeur de la France tient dans sa volonté de faire vivre ces principes et les droits de l'Homme partout où ils sont mis à mal. Les crimes odieux et lâches que nous venons de vivre nous montrent à quel point ces idéaux sont puissants, combien ils contribuent à faire avancer le monde sur les chemins de l'amélioration matérielle et morale, du perfectionnement intellectuel et social de l'Humanité. Ne les abandonnons pas. Aujourd'hui plus que jamais, nous avons le devoir impérieux, individuel et collectif, d'en parler, de les porter fièrement, de les promouvoir, de les partager et de les faire vivre au quotidien : pour que vive la République et vive la France ! »

Projet de fusion avec la Communauté de communes des Vals de Cher et d'Arnon.

En clarifiant les prérogatives de chaque collectivité territoriale et en permettant de futures économies d'échelle, ces fusions demandées par le gouvernement nous feront gagner en efficacité.

Nous regrettons toutefois que les élus en responsabilité aient fait le choix de vous tenir à l'écart de ce débat si important pour l'avenir de nos territoires.

Par ailleurs, plusieurs questions se posent. Outre la proposition des services de la Préfecture, d'autres solutions étaient possibles : rapprochement avec Vierzon, avec Bourges, avec Vierzon et Bourges, avec la Communauté de communes des Terres Vives... Ces possibilités ont-elles été étudiées ? Des études d'impacts ont-elles été réalisées ? Quelles compétences optionnelles seront retenues ? Qu'advierait-il des agents des communautés de communes concernées ? Le transfert des compétences s'accompagnera-t-il de celui des charges financières et, par conséquent, y aura-t-il une baisse de l'imposition communale ?

Autant de questions, autant de réponses par l'esquive ou la négation. Refusant de signer un chèque en blanc, nous avons donc voté contre ce projet.

Nous vous souhaitons de belles et joyeuses fêtes, mais aussi une très heureuse nouvelle année !

O. PONTE GARCIA, I. GARMARD-MARECHAL, P. DEBROYE, V. BABOIN, R. BRUNET

LA BIBLIOTHÈQUE ALAIN-FOURNIER VOUS PROPOSE QUELQUES-UNS DES DERNIERS TITRES ACHETÉS :



- L'exercice de la médecine de Laurent SEKSİK
- Boussole de Mathias ENARD
- Un amour impossible de Christine ANGOT
- Profession du père de Sorj CHALANDON
- Petit piment de Alain MABANCKOU
- Les fugueurs de Glasgow de Peter MAY

- 2084 : la fin du monde de Boualem SANSAL
- Délivrances de Toni MORRISON
- Lontano de Jean-Christophe GRANGE
- Ma mère du nord de Jean-Louis FOURNIER
- La nuit de feu d'Eric-Emmanuel SCHMITT

Agenda des manifestations

DÉCEMBRE

JUSQU'AU 23 DÉCEMBRE

EXPOSITION « DUO D'AQUARELLES »

par Maggy et Alain Palâtre
Office Municipal de Tourisme

20 DÉCEMBRE

MARCHÉ DE NOËL

Organisé par le Comité des Fêtes
9h-19h, centre socioculturel André Malraux

31 DÉCEMBRE

RÉVEILLON DE LA ST-SYLVESTRE

Organisé par la FNACA
20h30, centre socioculturel André Malraux

JANVIER

2 ET 3 JANVIER

RIFLES

Organisées par le Judo Club Mehun
19h le samedi et 14h le dimanche,
centre socioculturel André Malraux

4 AU 22 JANVIER

EXPOSITION « RÉSONNANCE »

Par Marie-Paule Berthon et Marie-Jeanne Saez
Office Municipal de Tourisme

9 JANVIER

INAUGURATION DU MONUMENT AUX MORTS

10h, cimetière municipal

10 JANVIER

RANDONNÉE PÉDESTRE 7 ET 12 KM

Organisée par la RAMY
à partir de 13h45, Quincy plan d'eau

15 JANVIER

CÉRÉMONIE DES VŒUX À LA POPULATION

Organisée par la Municipalité
19h, centre socioculturel André Malraux

16 JANVIER

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE KATAS

Organisé par le Sporting Shotokan Mehunois
Dojo, boulevard de la Liberté

22 JANVIER

COLLECTE DE SANG

Organisée par l'Association pour le
don de sang bénévole
7h30-11h30,
centre socioculturel André Malraux

25 JANVIER AU 12 FÉVRIER

EXPOSITION

Par l'Atelier de Dessin de Foëcy
Office Municipal de Tourisme

29 JANVIER

HEURE MUSICALE

Organisée par l'Ecole de Musique
18h30, Pôle d'Enseignements Artistiques

30 JANVIER

CONCERT

Organisé par Musique Vivante à Mehun
16h, espace Maurice Genevoix

FÉVRIER

2 FÉVRIER

HEURE MUSICALE BATTERIE

Organisée par l'Ecole de Musique
18h30, Pôle d'Enseignements Artistiques

5 FÉVRIER

SOIRÉE MUSICALE

Organisée par le Lions Club
et l'Ecole municipale de musique
20h, centre socioculturel André Malraux

7 FÉVRIER

RANDONNÉE PÉDESTRE 9, 16 ET 22 KM

Organisée par le Kiwanis Club de Bourges au
profit de Maximomes
à partir de 7h, école (filles) du Château

7 FÉVRIER

RANDONNÉE PÉDESTRE 7 ET 12 KM

Organisée par la RAMY
à partir de 13h45, Bourgneuf Les Millains

15 FÉVRIER AU 4 MARS

EXPOSITION

Par Marie-Pierre Loeuillet
Office Municipal de Tourisme

21 FÉVRIER

CONFÉRENCE

Organisée par le Cercle Historique Mehunois
15h, espace Maurice Genevoix

27 ET 28 FÉVRIER

RIFLES

Organisées par les Bancs de l'école
de Charmignol
20h le samedi et 14h le dimanche,
centre socioculturel André Malraux

MARS

5 ET 6 MARS

BOURSE AUX LIVRES

Organisée par l'Encouragement
du Dévouement
15h-21h le samedi et 9h-18h le dimanche,
centre socioculturel André Malraux

6 MARS

CONFÉRENCE SUR LE MOYEN ÂGE

Organisée par le GHAMY
15h, espace Maurice Genevoix

6 MARS

RANDONNÉE PÉDESTRE 7 ET 12 KM

Organisée par la RAMY
à partir de 13h45, Allogny Plan d'eau

10 MARS

HEURE MUSICALE

18h30, Pôle d'Enseignements Artistiques

13 MARS

OUVERTURE DES MUSÉES

14h30-18h

13 MARS AU 30 OCTOBRE

EXPOSITION « ÉVENTAILS EN PLUMES : UN TRÉSOR D'ACCESSOIRE »

Pôle de la Porcelaine

19 MARS

COMMÉMORATION DE LA FIN DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

15h30, cimetière municipal

21 MARS

HEURE MUSICALE DES ENSEMBLES

Organisée par l'Ecole de Musique
19h30, espace Maurice Genevoix

27 MARS

CARNAVAL

Organisé par l'Amicale des Culottes Courtes
15h, école du Château